

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérative :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Éric BOUCOURT
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ.

Conseillers ayant voix délibérative : Guy PRADELLE, Alain DESCOLS

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IAE-UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE SAINT-ETIENNE

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant l'intérêt de l'apport technique du travail mené par les étudiants de l'université de Saint-Etienne,

Le Vice-président présente l'objet du travail des étudiants, à savoir : la thématique de l'eau comme vecteur de développement touristique tout en veillant à la préservation de la ressource et en l'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Dans le cadre du master « Analyse et Politique Economique, Parcours, Conseil en Développement Territorial », porté par l'IAE-Université Jean Monnet de SAINT-ETIENNE, un élément obligatoire de la formation comprend l'analyse d'un cas réel de projet formulé par une collectivité, un organisme ou une société œuvrant dans le champ du développement territorial. Cet exercice a une finalité pédagogique et est destiné à faciliter l'acquisition de la pratique, le maniement des concepts et la mise à l'épreuve des savoirs enseignés dans le cadre de la formation.

Les étudiants sont amenés à répondre à une proposition d'étude formulée par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

La convention prévoit un travail collectif qui se déroulera selon le planning défini, ci-dessous :

- Du 17 octobre au 21 octobre 2022 : Rencontre de professionnels du tourisme, d'élus, de prestataires touristiques et partenaires socio-économiques par les étudiants – une cinquantaine d'entretiens seront menés. Une restitution sera réalisée en fin de semaine à l'intention des élus communautaires et des personnes rencontrées, le vendredi 21 octobre à 15h00 ;
- Fin novembre 2022 : une note d'enjeux sera transmise à la Communauté de communes ;
- Dans la semaine du 3 ou 8 Avril 2023 : une proposition de stratégie sera présentée aux élus.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat avec l'IAE-Université Jean Monnet de SAINT-ETIENNE ;
- **Approuve** les conditions de participation de la collectivité au financement de cette action ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 56

Conseillers présents : 50

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Pour : 56

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance,



Hélène BOUDON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

